



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITÉ - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

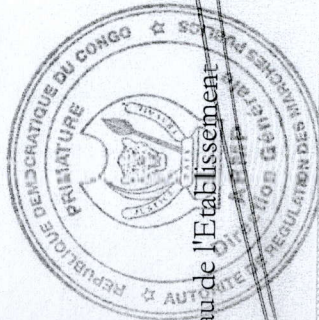
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 279/08/2026

A L'ENTREPRISE GEOBATS INGENIEUR Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'étude de différents projets du Secteur de Luilu, conclu avec le Secteur de Luilu, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre-vingt-neuf mille cinq cent septante-neuf, vingt-six centimes (USD 89 579,26) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six cent vingt-sept, cinq centimes (USD 627,05), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/08/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Me Claude YAYIMBE MBAYI

Directeur Général

0000279